



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

Procès-verbal

de la séance du 18 octobre 2016 à 17h15

Auditoire A1S059

Présents : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, E. Huysecom, T. Soldati, J.-P. Wolf, E. Samankassou, A. Castillo, P.-Y. Morgantini, X. Perret, L. Guenee, S. Gariglio, C. Egger, S. Naïm, B. Desplands, L. Truscello, H. Nozary, L. Marques

1. Excusés et invités

Excusés : L. Caricchi, L. Scapozza, H. Duminil-Copin, A. Moscariello, J. Moser, S. Rudaz.

Invités : J. Lacour, Doyen, B. Schaller, Administrateur, B. Galliot, Vice-doyenne, S. Fischer

2. Annonce des divers

- L. Truscello souhaite annoncer un divers concernant l'infrastructure des bâtiments et sur le fait qu'il y a beaucoup d'étudiants par salle.
- Le point 14 a également été ajouté à la demande de B. Desplands.

3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Lisette

4. Communications du Président

- Le Décanat a demandé aux membres du bureau les avis des 3 corps pour les premiers renouvellements du corps professoral. Le Président remercie les membres du bureau de bien vouloir les transmettre dans les délais.
- Le Président a reçu des plaintes concernant le choix des dates des séances, il lui a été demandé s'il était possible de les modifier. Le Président répond que c'est impossible, en expliquant que ces dates ont été fixées depuis plusieurs mois et qu'elles sont en accord avec l'agenda du Doyen. Pour l'année prochaine, le Président remercie les personnes concernées de bien vouloir se manifester au mois de février-mars.
- Le Président rappelle que le nouveau cours de mathématiques pour les chimistes est entré en vigueur l'an passé et souligne son succès. Après s'être entretenu avec les Prof. Hauser et Marino Beiras, le Prof. Marino Beiras pourrait prendre en charge l'enseignement des mathématiques durant toute l'année pour les chimistes. Ce point sera discuté lors d'une prochaine séance de la Commission de l'enseignement de la Section de chimie et biochimie.

5. Communications du Doyen

- Le Doyen annonce que le Programme Athéna a rencontré le même succès que l'année passée (environ 80 étudiants). Les filles sont légèrement plus nombreuses que les garçons cette année.
- Le rapport de planification de la Faculté 2015-2018 a été validé par le Rectorat lors de sa séance du 11 juillet 2016.
- Les coupures budgétaires précédemment annoncées sont en fait un gel budgétaire de 1%. Ce qui est une bonne nouvelle, car ce gel pourrait éventuellement être annulé à fin juin. Une annuité supplémentaire devrait être également prévue pour 2017.
- Le Doyen rappelle que Sciences II a été évacué suite à une alerte au colis piégé. Une valise a été abandonnée près du Chimiscope. Lors de l'évacuation, les étudiants ont laissé leurs sacs dans les auditorios. Si le colis s'était trouvé dans un auditoire, le démineur n'aurait pas pu

intervenir du fait que chaque sac est potentiellement un colis piégé. La Police recommande donc de vite sortir et de prendre toutes ses affaires en cas d'évacuation pour colis suspect. Le Président remercie les membres du Conseil de bien vouloir transmettre cette information à leurs collègues et de rappeler de ne pas laisser de bagages/sacs dans les couloirs.

- Concernant le plan « tireur actif », une information suivra.
- La Cérémonie en l'honneur des diplômés aura lieu le mardi 15 novembre 2016 au Théâtre du Léman en présence de la Conseillère d'Etat Emery-Torracinta. Par ailleurs, le Prix du Crédit suisse du meilleur enseignant sera remis aux Pr. Maggiore et Mueller lors de cet événement.
- Le Doyen indique qu'un modus vivendi a été trouvé avec le Rectorat pour continuer à utiliser les locaux de la Datcha, un cadre horaire plus strict a été défini.
- Le Décanat souhaite rencontrer les étudiants afin de discuter de la création de sweat-shirts et de t-shirts. C. Egger a d'ores et déjà envoyé une liste d'étudiants intéressés à cette collaboration.
- Le Doyen indique qu'il n'est pas possible de fermer la cage d'escalier dans le cadre de la création d'un espace pour les étudiants en dehors des heures de la cafétéria précédemment proposé au Conseil. Toutefois, en raison du déménagement de la Section des sciences pharmaceutiques au CMU, et le déménagement des bureaux de l'administration de la Section de chimie et biochimie dans les étages supérieurs, un espace vers la bibliothèque sera libéré. Des distributeurs de nourriture et de boissons ainsi qu'un micro-ondes y seront installés. Cet espace serait ouvert uniquement pendant des heures spécifiques. Il sera également possible de créer des WC hommes et femmes dans cet espace durant le week-end.
- L. Truscello demande s'il y a des nouvelles concernant la création du Bachelor en archéologie. Le Pr. Huysecom répond qu'une proposition sera faite pour la rentrée. Le Doyen propose au Pr. Huysecom de réunir les personnes concernées au mois de novembre afin de proposer ce règlement dans les délais au Conseil participatif.

6. Election du membre du corps intermédiaire au sein du Conseil participatif : Axel Castillo en remplacement de M. Pierre-Alain Chérix

Soumise au vote, la proposition est acceptée (17oui, 0 non, 1 abstention).

L. Truscello demande si le vote ne devrait pas être réservé aux membres du corps intermédiaire. B. Schaller répond par l'affirmative et précise qu'un vote n'est pas nécessaire à ce stade étant donné que l'élection tacite sera effective après le délai légal de 30 jours d'affichage.

7. Remplacement du Prof. Williams, membre du corps professoral et remplacement de M. Axel Castillo, membre du corps étudiants.

Le Président rappelle que le siège du Pr. Williams est toujours vacant et demande au corps professoral de proposer un remplaçant.

Suite à une discussion sur ce point, il est décidé que le Président contacte en priorité le Président de la Section de mathématiques et le Directeur du Département d'astronomie pour proposer un représentant.

Le Dr. X. Perret demande si les décisions prises lors des séances sont valides, malgré le fait qu'il manque un membre. B. Schaller répond par l'affirmative sous réserve de repourvoir le siège vacant rapidement.

Les étudiants proposent à l'unanimité S. Fischer pour occuper le siège laissé vacant par A. Castillo dans le corps étudiants. Le Président rappelle qu'à la suite de cette séance, le nom de S. Fischer sera affiché pendant 30 jours. Après ce délai, S. Fischer sera réputé élu tacitement.

8. Proposition de modification du plan d'études du Master en physique, du doctorat en physique et proposition d'adaptation d'un renvoi du Bachelor en physique

J.-P. Wolf présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur la page web.

L. Truscello demande s'il ne serait pas possible d'automatiser les changements surtout lorsqu'ils découlent du règlement d'études de la Faculté. J.-P. Wolf pense que cela serait difficile, car les articles ne reprennent pas mot pour mot les articles du règlement d'études de la Faculté.

Soumise au vote, la proposition de modification du master est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

Soumise au vote, la proposition de modification du bachelor est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

Soumise au vote, la proposition de modification du doctorat est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

9. Proposition de modification du plan d'études du Master en sciences informatiques

D. Buchs présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur la page web.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

10. Proposition de modification du règlement du Doctorat ès sciences, mention biologie

D. Picard présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur la page web.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

11. Proposition de modification du règlement du Doctorat ès sciences, mention biochimie

T. Soldati présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour figurant sur la page web.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (18 oui, 0 non)

12. Certificat « Industrial Life Sciences »

Sous réserve du résultat du vote électronique du Collège des professeurs du 17.10.2016

Le Président indique que le Collège des professeurs a validé ce certificat par vote électronique du 17.10.2016.

La Vice-doyenne Galliot présente ce projet au moyen d'une présentation qui est annexée au présent procès-verbal.

Il est demandé si ce certificat s'adresse aux doctorants. La Vice-doyenne Galliot répond que le certificat est ouvert aux diplômés titulaires d'un master ou d'un doctorat mais est difficilement compatible avec la poursuite d'une thèse en parallèle.

X. Perret relève qu'il est mentionné un cours en agro-business, mais qu'il n'y a pas d'entreprise associée. La Vice-doyenne Galliot répond qu'actuellement ils n'ont pas encore trouvé d'entreprises. Le Doyen ajoute que le Décanat est ouvert à toute proposition. X. Perret propose de contacter Syngenta. Le Doyen et la Vice-doyenne Galliot acceptent la proposition et prendront prochainement contact avec eux.

D. Picard se pose la question du délai d'inscription par rapport aux masters. La Vice-doyenne Galliot répond que le service juridique a validé le règlement, mais que le Rectorat doit encore se positionner.

Il est demandé si les stages sont inclus dans la formation. La Vice-doyenne Galliot répond qu'ils ne sont pas garantis, mais qu'ils sont fortement encouragés et soutenus par les entreprises partenaires.

A l'article D6, il faudrait éviter le terme « coordinatrice ». Il est également demandé de préciser qui est la « section concernée » et qui se positionne en cas de problème. La Vice-doyenne Galliot répond que c'est la Commission en charge de ce certificat qui se positionne et en dernier recours, la Section des sciences pharmaceutiques.

Une discussion s'engage sur ce certificat.

Il est demandé si la partie pratique donnera des crédits ECTS. La Vice-doyenne Galliot répond par la négative.

T. Soldati demande quelles sont les interactions avec le cursus en biomédical et s'il y a une collaboration. Le Doyen explique que le cursus en biomédical est une formation dont le but est complémentaire puisque ce cursus VISE à l'obtention d'un bachelor et d'un master, le premier organisé par la Faculté de médecine, le second par la Faculté des sciences. Bien entendu ces deux formations pourraient être amenées à collaborer.

L. Truscello demande si un programme équivalent sera proposé dans d'autres sections. La Vice-doyenne Galliot répond que si ce certificat rencontre du succès, le Décanat pourrait effectivement être amené à en proposer d'autres.

Soumise au vote, la création du certificat est acceptée (16 oui, 0 non, 2 abstentions)

13. Désignation d'un représentant du corps étudiants au sein de la Commission des 1ers renouvellements de mandat du corps professoral

Le secrétariat du Décanat a envoyé sa demande par courriel le 13 octobre. Le Président remercie les étudiants de bien vouloir transmettre un nom d'ici 15 jours.

14. POINT AJOUTE EN DEBUT DE SEANCE : Modification de la composition du bureau du Conseil participatif

B. Desplands souhaite se retirer du bureau. L. Truscello est proposé pour le remplacer.

Soumise au vote du corps étudiants, la modification est acceptée à l'unanimité (14 oui, 0 non)

15. Divers

L. Truscello explique qu'il a été approché par plusieurs sections afin qu'il transmette au Conseil le fait qu'il n'y a pas assez de place dans les salles/auditoires pour que les étudiants puissent assister aux cours dans de bonnes conditions. Ceci est un problème, car certains étudiants disent clairement qu'ils n'assistent pas aux cours par manque de place ou s'ils y assistent, ils doivent s'asseoir par terre, surtout dans les cours qui concernent le programme Athéna. L. Truscello demande s'il serait possible d'avoir des salles plus grandes pendant la période où les étudiants du programme Athéna assistent aux cours. Le Doyen prend note de cette demande et en discutera au Décanat. Le Dr. P.-Y. Morgantini ajoute qu'il n'a pas été informé de ce problème. A l'avenir, il faudrait l'appeler afin qu'il puisse opérer un changement de salle. Le Doyen rappelle que désormais la Section des sciences pharmaceutiques utilise les salles du CMU, ce qui a libéré des salles à la Faculté.

Le Pr. J.-P. Wolf explique qu'il faut également prendre en compte le fait que le nombre d'étudiants fluctue chaque année. Une discussion s'engage sur les différentes possibilités, notamment sur la gestion des salles et l'enregistrement des cours. Le Doyen explique que cette année, il y a eu un problème avec le logiciel de gestion des salles et que cela a été relativement compliqué. Il propose que les demandes de modifications ou les problèmes rencontrés soient adressés aux présidents de sections qui les transmettront au Décanat afin de permettre une vision d'ensemble.

16. Conclusion

Fin de la séance : 19h00

Prochaine séance : 17 janvier 2017

Axel Castillo, Président